

Un(e) chargé(e) de mission animation territoriale

Présentation de la structure

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France est une association loi de 1901. Reconnue par l'État, les missions des conservatoires sont Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser, Accompagner. Le conservatoire protège les milieux naturels par la maîtrise foncière, partout en Île-de-France et met en place une gestion appropriée. Il cherche également à améliorer les connaissances sur la biodiversité et la géodiversité et à sensibiliser le public. Le CEN IDF constitue son équipe.

Finalités du métier :

Le/la chargé(e) de mission animation territoriale a pour finalité d'inciter les partenaires du CEN à mettre en place des actions de préservation de la biodiversité en favorisant l'émergence de projets ou dispositifs contractuels et en assurant leur suivi.

Il (elle) établit des relations avec les acteurs locaux aux plans techniques et administratifs avec pour objectif de construire une collaboration active. Il (elle) informe les collectivités, porte à connaissance des inventaires, leur propose des actions et les accompagne dans leurs démarches de prise en compte de la biodiversité.

Métier émergent, il peut également prendre en compte les questions d'ingénierie de la maîtrise foncière et le travail lié aux mesures de compensation environnementale.

Missions

- **Faire émerger et accompagner des actions ou dispositifs favorisant la biodiversité dans le cadre de la stratégie des aires protégées :**
 - Sollicite, informe et sensibilise les collectivités, élus, usagers et propriétaires fonciers privés et publics sur les questions de biodiversité et de sa préservation (résultats d'études, enjeux écologiques, moyens de préservation du patrimoine).
 - Porte à connaissance les inventaires (zones humides, pelouses sèches,...) et les zonages environnementaux (sites à enjeux sur les territoires des collectivités) au travers de courriers, réunions, formations, visites sur le terrain, etc.
 - Coordonne la rédaction des documents permettant la protection des sites, réglementairement, contractuellement ou foncièrement.
 - Tient informé les élus, propriétaires et usagers des sites de l'avancée de la protection et éventuellement du plan de gestion associé et conduit des débats autour des attentes et des orientations à prendre en compte.
 - Aide les collectivités ou partenaires à communiquer sur des actions entreprises.
 - Organise des sorties sur le terrain pour les élus.
 - Rédige des bilans pluriannuels et annuels de l'action d'animation territoriale.
 - Organise et anime des rencontres et réunions avec les acteurs locaux ou territoriaux.

<http://www.cen-idf.fr>

contact@cen-idf.fr

SIRET 387 790 181 00037

APE 9499Z

IBAN : FR76 1870 6000 0015 6307 5700 052

BIC AGRIFRPP887

ATTENTION

Nouvelles coordonnées

siège social :

La Vieille Écluse, Épisy

77250 MORET-LOING-et-ORVANNE

Tél : 09 86 34 17 53

- Rédige des articles, des bulletins de communication, élabore des schémas de valorisation pédagogique des sites, en lien avec la direction.
- **Apporter une ingénierie en matière de maîtrise foncière :**
 - Echange sur les stratégies foncières avec les partenaires et sur les outils fonciers disponibles.
 - Définit les stratégies foncières avec les partenaires.
 - Apporte une ingénierie à l'acquisition foncière (édition de listes de parcelles et de propriétaires pour acquérir du foncier, collecte et saisie des données foncières, préparation des documents pour la signature des actes).
 - Entame des négociations foncières spécifiques (conventions de gestion, baux emphytéotiques, ORE, prêts à usage, etc.).
- **Mettre en œuvre une prospection foncière**
 - Prospecte des terrains selon les cibles du Plan stratégique décennal du CEN ou des priorités des partenaires y compris dans le cadre de mesures compensatoires.
 - Identifie les opportunités foncières (extensions de sites, terrains proches des sites actuels, territoires favorables à la mise en œuvre de mesures compensatoires) et les parcelles concernées.
 - Evalue, en lien avec ses collègues chargé(e)s d'étude patrimoine naturel, l'intérêt naturaliste et écologique des sites à acquérir.
 - Evalue le potentiel en termes de mesures compensatoires d'un site ou d'une parcelle proposé à ce titre par des entreprises privées.
 - Recherche les propriétaires (document d'urbanisme des mairies, bases de données fiscales, site web du cadastre...).
 - Présente le projet et les méthodes d'acquisition aux collectivités (réunion avec les élus).
 - Contacte les propriétaires privés, exploitants et/ou les collectivités pour leur proposer les outils de maîtrise foncière ou d'usage (ORE, baux emphytéotiques, baux ruraux environnementaux).
 - Rédige des ORE, ou baux ruraux environnementaux.
 - Propose aux propriétaires et met en œuvre des prêts à usage notamment dans le cadre de Natura 2000.
 - Interagit avec la SAFER pour évaluation et proposition financière.
 - Rédige des notes pour les décisions en conseil d'administration du CEN.
 - Se charge de préparer des documents pour l'acte notarié (courrier type avec promesse de cession, projets d'acte pour les locations avec baux emphytéotiques ou civils, clauses spécifiques, etc.).
 - Participe à la vie de l'association (participation obligatoire à l'AG annuelle).
 - tient à jour au moins mensuellement le tableau de bord de l'association.
 - Peut représenter le CEN dans des réunions sur le territoire.

Lieu d'exercice de la mission

Le siège de l'association (sud Seine-et-Marne) ou tout autre lieu d'implantation en Ile-de-France.

Conditions

CDI à temps plein.

35h par semaine.

Prise en charge de la mutuelle santé à 95 %.

Passe Navigo pris à 100 %.

Possibilité de forfait mobilité durable.

Rémunération au groupe F de la convention collective ECLAT soit au 1^{er} janvier 2024: 2415,37€ brut mensuel.

Travail de nuit et le week end de façon ponctuelle.

Nombreux déplacements à prévoir en Île-de-France.

Usage d'un véhicule personnel avec défraiement tant que la structure ne disposera pas d'une flotte suffisante.

Niveau :

Master en environnement, aménagement/développement local, géographie, expérience recommandée.
Permis B indispensable.

Compétences

Connaissances :

- Missions et fonctionnement du CEN
- Acteurs et actions liés à la biodiversité sur le territoire (organismes et associations intervenant dans l'environnement, syndicats de rivière, EPCI, enjeux locaux de biodiversité, procédures et inventaires en cours)
- Milieu agricole
- Politiques, outils d'urbanisme et d'aménagement : SCOT, PLU, études d'impact et d'incidence, procédures contractuelles de protection de la nature...
- Outils de planification et de protection de la nature (inventaires, plan de gestion, DOCOB, statuts de protection et d'inventaires)
- Fonctionnement des collectivités (gouvernance, circuits décisionnels d'attribution budgétaires) et des instances décisionnelles locales (élus, chasseurs, agriculteurs, pêcheurs...)
- Vie socio économique du territoire
- Connaissances générales en écologie, fonctionnement des écosystèmes, faune / flore
- Connaissances liées à la compensation environnementale
- Notions techniques et juridiques (outils de maîtrise foncière, marchés publics)
- Bureautique, bases de données, SIG

Capacités :

- Relationnelles
- Aisance à l'oral et à l'écrit
- Patience, ténacité
- Méthode, organisation
- Autonomie
- Ecoute, curiosité
- Adaptabilité, pragmatisme
- Faculté de synthèse
- Capacité à prendre du recul
- Force de persuasion, aplomb, fermeté
- Bonne capacité de négociation
- Travail en équipe et en réseau
- Anticipation, vision prospective

Modalités de recrutement

Prise de poste souhaitée : 1^{er} mai 2024
Date limite de candidature : 31 mars 2024
Entretiens : à partir du 1^{er} avril 2024
Candidature à envoyer à recrutement@cen-idf.fr